

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES POUR LA PRÉSÉLECTION DES FOURNISSEURS

Le présent dossier d'appel d'offres ouvert international de présélection des fournisseurs pour la fourniture de médicaments essentiels génériques (MEG) sous dénomination commune internationale (DCI), des médicaments traditionnels améliorés, des intrants nutritionnels, des dispositifs médicaux tels que les consommables médicaux, de laboratoire et de radiologie, les implants d'ostéosynthèse, les matériels médicaux et de laboratoires et les réactifs de diagnostic in vitro et autres produits de diagnostic.

Cette préqualification a pour but de constituer une base de fournisseurs de couples « produits - fabricants ». Ces couples sont retenus sur la base de critères rigoureux permettant de garantir d'une part la fiabilité des fournisseurs et des fabricants et d'autre part la qualité des produits de santé.

Pour les fournisseurs et leurs couples produits – fabricants acceptés, un agrément leur est octroyé pour une période de **trois (03) ans**. Cet agrément permet aux fournisseurs présélectionnés de participer aux différents marchés de la CAMEG pour les couples produits /fabricants validés durant la période de validité de l'agrément.

Le dossier d'appel à la présélection des fournisseurs, référencé sous le numéro **021/2026**, peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction Générale de la CAMEG à partir du **03 août 2026**, contre le versement d'une somme non remboursable fonction du nombre de produits de santé à soumissionner à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Direction Générale de la CAMEG
01 BP 4877 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél: (226) 25 37 37 50/51
E-mail : cameg@cameg.bf



Ainsi, la somme à verser qui est **valable pour une session du dossier d'appel d'offres (DAO)** est fixée comme suit :

- **500 000 FCFA pour 20 produits maximum ;**
- **750 000 FCFA entre 21 et 40 produits ;**
- **1 000 000 FCFA entre 41 et 100 produits ;**
- **2 000 000 FCFA pour plus de 100 produits.**

Les frais de participation sont à payer par chèque certifié, par virement bancaire ou en espèces déposés à la caisse de la CAMEG contre un reçu.

Les fournisseurs de médicaments traditionnels améliorés acceptés par l'autorité nationale de régulation pharmaceutique du Burkina Faso pourront se procurer le dossier d'appel à la présélection à la même adresse ci-dessus mentionnée contre le versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA par lot de 20 présentations différentes de produits.**

Le dossier d'appel à la présélection des fournisseurs pourra également être consulté sur le site web de la CAMEG à l'adresse www.cameg.com.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières. Elles seront adressées à la Direction Générale de la CAMEG à l'adresse ci-dessus indiquée.

Toutefois, seuls les candidats qui disposeront d'un reçu de paiement des frais de retrait du dossier d'appel d'offres de présélection des fournisseurs en vigueur verront leurs offres examinées et évaluées par la commission technique d'analyse des offres de présélection des fournisseurs de la CAMEG.

Il est porté à la connaissance des candidats que des tranches de sessions d'analyse des offres de présélection des fournisseurs du DAO N° 021/2026 seront organisées selon le chronogramme suivant :

Numéro de session	Date de début de dépôt des dossiers	Date limite de dépôt des dossiers	Date de dépouillement	Période de tenue des travaux d'analyse	Période de tenue des sessions de validation
1 ^{ère} session	03 août 2026 à partir de 09h 00 mn TU	16 septembre 2026 à 16h 00 mn TU	17 septembre 2026 à 10h 00 mn TU	Du 24 septembre au 05 octobre 2026	Du 06 au 10 octobre 2026
2 ^{ème} session	24 septembre 2026 à partir de 09h 00 mn TU	06 novembre 2026 à 16h 00 mn TU	09 novembre 2026 à 10h 00 mn TU	Du 17 au 30 novembre 2026	Du 01 au 05 décembre 2026

NB : un communiqué viendra confirmer la date de début de dépôt des dossiers pour la deuxième session.

Le Directeur général de la CAMEG
 03 AOÛT 2026

Eric N. TOUGOUMA
 Officier de l'Ordre de l'Etalon



